

----- Message original -----

Sujet:[INTERNET] A l'attention de Mr le commissaire enquêteur du projet éolien d'Epuron à St Maurice la Clouère

Date :Wed, 14 Nov 2018 14:50:49 +0100

De :PEROCHON alain <perochona@gmail.com>

Pour :pref-enquetes-publiques@vienne.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

Si il est des entreprises qui se réjouissent de participer aux travaux de construction d'usines éoliennes, il en est d'autres qui s'inquiètent de la prolifération de ces mêmes éoliennes.

Couler les fondations, transporter les mâts, c'est du travail à court terme, par contre rénover des bâtisses acquises par des investisseurs, c'est du travail et des emplois à moyen et long terme.

C'est ce que les patrons du club des entrepreneurs du sud-vienne ont fait savoir à Mme la Préfète en mars 2018. A long terme ce sont ces derniers, et les territoires qui accueillent les éoliennes également, qui ont beaucoup à perdre .

Qui va investir et rénover des bâtiments à proximité d'éoliennes ?

La liste des chômeurs s'allongera alors...

Je vous prie d'agréer, Mr le commissaire enquêteur , mes respectueuses salutations.

Alain PEROCHON
6, la Castouarde
86410 St Laurent de Jourdes.

<https://www.lanouvellerepublique.fr/montmorillon/eoliennes-le-vent-se-leve-en-sud-vienne>

MONTMORILLON Éoliennes : le vent se lève en sud Vienne

Éoliennes : le vent se lève en sud Vienne

Publié le 21/03/2018 à 04:55 | Mis à jour le 21/03/2018 à 04:55

34	-	-	ÉCONOMIE MONTMORILLON
----	---	---	-----------------------

La préfète a été interpellée hier par des patrons qui s'alarment de la multiplication des parcs éoliens. Une tribune du député rassemble à droite et à gauche.

Avec des éoliennes à foison on pourrit le sud du département. Le sujet n'était pas forcément à l'ordre du jour mais il a occupé une partie de la rencontre organisée hier entre la préfète Isabelle Dilhac et les patrons adhérents du club des entrepreneurs du sud Vienne.

Jusqu'à 250 éoliennes

« Des investisseurs ont acheté de belles demeures, des petits châteaux ces dernières années pour les restaurer en gîtes et on leur colle des éoliennes juste en face », regrette Patrice Giraud, co-président du club. « Et bien ils repartent. On annonce jusqu'à 250 éoliennes entre le sud Vienne et le nord Charente. Jusqu'où ça va aller ? »

« C'est un réel sujet, concède la préfète. Le développement éolien est indispensable dans l'intérêt public mais nous devons aussi défendre l'intérêt du patrimoine et des espèces protégées. La question n'est pas de savoir si le préfet aime ou n'aime pas les éoliennes : si le dossier respecte la réglementation, nous n'avons pas vocation à nous y opposer. Refuser parce qu'il y a déjà beaucoup d'éoliennes dans le secteur n'est pas un argument tenable au niveau juridique. »

Les cartes définissant des zones de développement éolien (ZDE) et le schéma régional éolien (SRE) ayant été annulés, il n'y a plus de vision d'ensemble du déploiement des parcs. La solution viendra du Schéma de cohérence territoriale actuellement en cours d'écriture pour le Civrasiens et Vienne et Gartempe, mais il ne sera pas prêt avant

deux ans.

Dans ce contexte, une tribune titrée « Le développement des énergies renouvelables ne saurait se faire au détriment du développement de notre territoire », publiée samedi par le député Jean-Michel Clément (En Marche), rassemble déjà une cinquantaine d'élus locaux (de gauche et de droite dont la présidente de la communauté de communes Annie Lagrange, le sénateur Alain Fouché), propriétaires ou exploitants de sites touristiques. « *Sur la route de Gençay à Mauprévoir on peut compter 40 éoliennes. Je suis pour les énergies alternatives mais là, on touche un point de non-retour.*